

# Le Démocrate

PRIX : 3000 FGS

NÉCROLOGIE

N° 1

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS

TROPHEE

Pluie d'hommages pour le journaliste et homme politique, Ahmed Kourouma

## Toumba Diakité désigné personnalité de l'année 2022 par un sondage Guinéeenews

Diplomatie

**Devant Doumbouya, l'ambassadeur des Etats-Unis plaide la cause des acteurs sociopolitiques** P.3

EDUCATION

**Au moins 5000 enseignants sont en marge du système éducatif** P.5

Politique

**Le FNDC dénonce la convocation de son ex coordinateur Sano** P.4



Drame à Sougueta

P.5

**5 ans de prison ferme pour le chauffeur du minibus**

## ABOUBACAR SYLLA, PRÉSIDENT DE L'UFC

## « Nous avons la responsabilité d'être du bon côté de l'histoire » .

**A l'occasion de la nouvelle année 2023, le président de l'Union des Forces du Changement (UFC), Aboubacar Sylla, a émis des vœux pour l'ensemble de ses compatriotes. Dans ce texte repris par L'indépendant, il met l'accent sur la nécessité de poursuivre le dialogue politique avec tous les acteurs pour garantir son caractère inclusif, afin de préserver l'unité nationale.**

**Guinéennes, Guinéens,  
Mes chers compatriotes,**

Nous entamons une année cruciale dans la poursuite de l'exaltante œuvre de construction et de reconstruction de notre grand pays, avec la promesse de la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et de l'accélération de son développement.

En terminant l'année 2022, qui n'aura pas été un long fleuve tranquille, ici et ailleurs et à l'aube du nouvel an, je formule les vœux ardents que les voix de la raison et de la tolérance murmurent à nos oreilles, les vertus de l'unité et de la cohésion sociale, guident nos pensées et nos actions personnelles et collectives afin que prospèrent dans nos villes et nos villages, la paix et le bonheur.

**Guinéennes, Guinéens,**

Nous avons prononcé les vœux souvent, lorsque les nuages s'amoncelaient



pour obscurcir l'horizon ou bien parfois, quand la tempête se levait pour annoncer des calamités. Mais chaque fois, en tant que peuple, nous avons su faire face aux épreuves, lutter dignement et, au demeurant, remporter de grandes victoires. Il en a toujours été ainsi. Il devra en être encore ainsi dans l'avenir.

Aujourd'hui encore, inspirés par le courage de nos héros, le sacrifice de nos martyrs et la sagesse des ancêtres, face à tous les défis qui nous assaillent maintenant, nous saurons trouver les ressources pour faire face ensemble, en surmontant nos peurs et dépassant nos limites pour œuvrer en fin de compte en faveur d'un meilleur devenir de notre pays, pour faire de lui, un véritable havre de paix, de cohésion et de prospérité dans lequel, il fait bon vivre pour chacun et tous.

**Guinéennes, Guinéens,**  
Je souhaite que l'année qu'on aborde s'inscrive envers et contre tout, dans la démocratie, l'Etat de droit et le développement

mettre ensemble, marcher main dans la main et regarder dans la même direction.

Ainsi, à tous les acteurs de la vie nationale, dirigeants ou non, partisans ou neutres, nous avons la responsabilité d'être du bon côté de l'histoire et de faire le choix de renoncer pour la Guinée, à nos ambitions personnelles et nos projets partisans. Alors que nos divisions portent sur des questions politiques, économiques, de société ou encore de justice, aucun sacrifice ne sera de trop pour le pays, sa stabilité et son bien-être. Car le fondement même de notre « contrat social », est le « vivre ensemble » et le mieux-être de tous.

Pour ma part, en tout et pour tout, je continue de croire à l'esprit de tolérance et de parier sur les vertus du dialogue et du compromis, du rassemblement et de l'unité, de la paix et de la cohésion sociale, de la démocratie et de l'Etat de droit qui restent et demeurent encore nos desseins partagés et pour lesquels un lourd tribut a été payé, au fil des âges par beaucoup trop de citoyens de tant de générations.

Malgré leur intérêt vital, je sais aussi par expérience qu'à travers le monde, les projets de démocratie et d'Etat de droit ont toujours été des tâches ardues. Ainsi, à l'instar d'autres, notre pays expérimente à sa façon et pour sa part, cet apprentissage capital, propre à toutes les nations du monde.

**Guinéennes, Guinéens,  
mes chers compatriotes,**

La Guinée d'aujourd'hui est la somme de nos succès mais aussi de nos échecs passés. Aujourd'hui, nous avons l'opportunité unique de changer durablement le cours de l'histoire, de rendre possible mais irréversible, la victoire de la Guinée sur la misère, l'obscurantisme, l'injustice et l'arbitraire. Alors, œuvrons à l'apaisement, faisons le choix du compromis et du dialogue pour sortir de la crise et amorcer un nouveau départ.

Lorsque la nuit tombera sur nos villes et nos hameaux, sur nos palais et nos chaumières, quand les lumières des célébrations s'éclipseront et que se tairont dans le silence de la nuit, les sonorités de la fête, en les couchant, embrassons et étreignons nos enfants, les enfants de nos enfants et pensons à l'avenir et à leur devenir dans la Guinée de demain.

Et pour eux, faisons l'ultime sacrifice, le seul qui vaille, en renonçant à nos rancœurs, nos rancunes, nos conflits et nos divisions et mettons à jamais, le pays au-dessus de nous, au-dessus de tout.

Bonne année à tous !  
Vive la Guinée !  
Vive la République !

*Aboubacar SYLLA,  
Président de l'UFC*

# Billet

Le pouvoir corrompt. Cela est si vrai que la plupart des chefs d'Etat ne peuvent y échapper. En tout cas, Sékou Touré, ce héros de l'indépendance guinéenne ne fut-il pas en même temps l'un des pires dictateurs de l'Afrique indépendante ?

*Walaoulou BILIVOGUI*

## Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

**Siège:** Quartier Kipé Dadiya  
Commune de Ratomia  
servicecommercial@lindependant.org  
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18  
Conakry

**Redacteur en chef**

Alpha Amadou DIALLO:  
628.85.84.18 Email:  
alphaamadoudiallo@lindependant.org  
lindependantguinee@gmail.org

**Comité de rédaction**

Alpha Amadou DIALLO  
Amadou Tidiane DIALLO  
Aïssatou Sadio BAH

**P.A.O**

G. SOUMAORO  
Tél. (+ 224) 628.529.162

**Recouvrements, Abonnements,**

**Marketing, Publicités & Annonces**  
servicecommercial@lindependant.org  
Amadou Tidiane DIALLO  
Tél. (+224) 666 60 79 99  
Amadoutidianediallo

@lindependant.org

**Distribution:** SPIC / Maison du Livre

**Impression:** SPIC/Imprimerie Le Scribe

Lisez le journal numérique sur le site  
<https://lindependant.org>

## DIPLOMATIE

## Devant Doumbouya, l'ambassadeur des Etats-Unis plaide la cause des acteurs sociopolitiques

*Une source diplomatique a confié à L'Indépendant.org que l'ambassadeur des États-Unis en Guinée a échangé, ce jeudi 5 janvier 2023, avec le président de la Transition aux sujets des acteurs sociopolitiques en détention et du dialogue inter-guinéen.*

Introduit par le ministre des Affaires Etrangères Morisandan Kouyaté, l'ambassadeur Troy Damian Fitrell accompagné de sa première conseillère, Madame Anne Dudte, a encouragé le gouvernement de la transition de poursuivre le dialogue, selon notre source.

Quelques semaines après la présentation des conclusions issues du cadre de dialogue ouvert à Conakry en novembre 2022, cette demande semble indiquer que les Etats-Unis souhaitent une transition apaisée et acceptée par tous les acteurs politiques qui comptent dans le pays.

« Nous avons rassuré le président de notre soutien au processus de la transition », a fait savoir notre source.

Dans les échanges, à en

croire notre interlocuteur, Troy Damian FITRELL a encouragé les autorités de la Transition à lever l'interdiction de manifestation et à procéder aux jugements des personnes inculpées notamment les acteurs sociopolitiques qui sont en prison depuis plusieurs mois.

« On a encouragé le droit de manifester. On a également encouragé la justice à organiser les procès de ces acteurs, le plus rapidement possible », a-t-il indiqué.

A son tour, le chef de la junte a pris acte des différentes recommandations de la diplomatie américaine et s'est dit « très content », a laissé entendre notre source.

Amadou Tidiane Diallo

## Avis important

L'Administration et la Direction Générale de "L'Indépendant & Démocrate" informent tous ses partenaires et annonceurs, que depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022, **Monsieur Mamadou Aliou DIAKITE** n'est plus le Directeur Commercial du groupe de presse.

Par conséquent, **M. Diakité** n'est plus membre de notre personnel et n'est habilité ni à représenter, ni à engager L'Indépendant & Le Démocrate dans une quelconque activité.

Désormais, en cas de besoin, le groupe de **L'Indépendant & Le Démocrate** vous invite cordialement à vous référer à l'adresse [directioncommerciale@lindependant.org](mailto:directioncommerciale@lindependant.org) telle que mentionnée dans l'ours du journal.

Merci de nous faire confiance

L'Administrateur général du groupe de presse de "L'INDEPENDANT & Le Démocrate"

## TROPHEE

## Toumba Diakité désigné personnalité de l'année 2022 par un sondage GuinéeNews

*Aboubacar Diakité dit « Toumba » a été distingué personnalité de l'année 2022 par le site web d'informations guineenews.org. La cérémonie de remise de ce trophée a eu lieu le mercredi 4 janvier 2023, en marge d'une conférence de presse tenue à Conakry.*



Cette distinction fait suite aux interventions de l'accusé dans le procès du massacre du 28 septembre 2009.

Neuf personnes avaient été ciblées pour cette sixième édition raflée par l'ancien aide de camp de Moussa Dadis Camara avec 39% de chiffres.

Selon les organisateurs, il est suivi du juge Mohamed Diawara (17%), du ministre de la justice Charles Alphonse Wright (15%), du ministre de l'enseignement technique Alpha Bacar Barry (9%), de la ministre de l'enseignement supérieur, Diaka Sidibé (6%), de la commissaire de police Marie Gomez de l'OPROGEM (5%), de l'avocat Me Paul Yomba Kourouma (4%) et des artistes chanteurs Azaya et Takana Zion (2% chacun).

Le prix a été remis aux avocats d'Aboubacar Sidiki Diakité qui ont remercié les organisateurs.

Me Kourouma a déclaré à la presse que son collègue Me Lanciné Sylla et lui sont venus représenter leur

client, un homme « en captivité, en détention, privé de tout mouvement dans les scènes ».

« J'avais dit à Toumba qu'il ne sait pas, ce pourquoi il est en prison. Grâce à lui, il y a eu de la luminosité sur ce procès. On peut maintenant décanter le vrai de l'ivraie (...) pour dresser sa ligne de défense qui est fondée sur la vérité », a-t-il déclaré.

« Si nous recevons déjà des appels de l'Afghanistan,

de l'Arabie Saoudite, cela veut dire que le message est passé et que la vérité est universelle. Il a aussi dédié ce trophée à sa mère qui est décédée dans des conditions difficiles » a rappelé Me Kourouma.

L'avocat a poursuivi en disant que Toumba se sent « délivré » et que « son épanouissement est total ».

« C'est le premier miracle qui doit être célébré par les prisonniers » a-t-il conclu.

Amadou Tidiane Diallo

## Avis très important

pour vos avis, annonces et publicités, Publireportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au :

Tél. : (+224) 666 607 999 / Tél. (+224) 628.529.162

E-mail : [servicecommercial@lindependant.org](mailto:servicecommercial@lindependant.org)

## MANEAH

## Un incendie consume le contenu de toute une maison

Une maison et tout son contenu ont été consumés par des flammes le mardi 4 janvier 2022 aux environs de 19h dans la localité de Maneah, aux environs du kilomètre 36, a constaté une reporter de *lindependant.org*.



Au total, 4 familles qui occupaient 3 bâtiments de 2 chambres plus un salon chacun, qui ont été directement affectées par l'incendie, déclenchée par un court circuit, selon une de nos sources.

« La cause de l'incendie est à rechercher au niveau du transformateur électrique qui a pété, provoquant tous ces dégâts », a dit à

*lindependant.org*, Souleymane Kpoghomou, l'aînée d'un des familles.

« Le feu à pris les bâtiments. Il était très puissant qu'on était tous impuissants. Heureusement ça n'a pas eu lieu la nuit », a-t-il détaillé.

Kpoghomou a expliqué que les personnes présentes dans la maison sont sorties précipitamment

dès le déclenchement de l'incendie, mais toutes leurs affaires ont été détruites par les flammes.

« Rien n'est sorti des trois bâtiments. Les sapeurs pompiers de kagblen et ceux de topaz sont venus très tardivement à cause des embouteillages et les travaux de construction du pont au niveau du carrefour 36. Ils ont quand même pu nous aider », affirme notre source.

Selon un des résidents, ce n'est pas la première fois qu'il y a un problème avec le transformateur ; les agents de l'Electricité de Guinée (EDG) ont été avertis, sans parvenir à régler définitivement les problèmes.

Dans la même nuit du mardi, un autre incendie a frappé le marché central de Koundara détruisant au moins 2 boutiques.

*Aissatou Walid bah*

## POLITIQUE

## Le FNDC dénonce la convocation de son ex coordinateur Sano

Le Front national pour la défense de la constitution de la constitution (FNDC), mouvement officiellement dissous par la junte militaire en Guinée, a fustigé la convocation de son ancien coordinateur, Abdourahmane Sano, à la Direction centrale des investigations judiciaires de la gendarmerie nationale (DCIJ-GN).



Selon les informations rapportées dans ce communiqué publié ce jeudi 05 janvier 2023, la convocation d'Abdourahmane Sano fait suite à des réunions citoyennes qu'il a tenues dans certains quartiers de

Conakry.

« Sans aucun motif valable, les officiers de la police judiciaire aux ordres de la junte militaire reprochent à l'ex coordinateur du mouvement citoyen, selon les informations à notre disposition, le déploiement de ses activités de conscientisation citoyenne qui a toujours été l'activité phare de M. Sano » peut-on lire dans ce communiqué.

Pour le FNDC, cette démarche des autorités ne se « repose sur aucune base légale ».

« La Coordination nationale du Front interpelle l'opinion nationale et internationale sur les agissements de la junte au pouvoir, qu'elle qualifie d'une terrible régression pour la démocratie guinéenne », affirme le Front.

Pour finir, le FNDC a invité le peuple de Guinée de mesurer l'ampleur de ce qu'elle a appelé le « danger que représente la junte militaire et ses ramifications toxiques ».

Le FNDC affirme qu'en cas de concertation avec ses différents partenaires, il « annoncera dans les prochains jours la conduite à tenir ».

*Amadou Tidiane Diallo*

*Amadou Tidiane Diallo*

## NÉCROLOGIE

## Pluie d'hommages pour le journaliste et homme politique, Ahmed Kourouma

Décédé le 02 janvier 2022, le désormais ex journaliste, chroniqueur et homme politique franco-guinéen, Ahmed Kourouma, a reçu les derniers hommages de la part de ses proches ce jeudi 05 janvier 2022 à Conakry. Plusieurs confrères, amis et collègues s'étaient joints aux autorités de la transition pour animer le symposium consacré au défunt.

Pour Kabinet Condé, directeur général du groupe Hadafo Medias, ses collègues a perdu non seulement un frère, un ami, mais surtout un homme à l'esprit indépendant.

« Nous perdons un ami,

un fils. Ta mémoire sera toujours gravée dans nos cœurs. Tu laisses un vide immense derrière toi. (...) Nous gardons cependant en mémoire pour surmonter cette épreuve ton rire et ton élégance ».

Plusieurs orateurs se sont succédé sur le podium ; de Makalé Camara (FAN) à Dr Saïdou Dioubaté (GRUP) en passant par le président de Conseil national de transition (CNT), Dansa Kourouma.

Ahmed Kourouma, spécialiste des finances (il aurait travaillé pour une banque d'affaires autrichienne, selon sa biographie connue), a été

« découvert » pour la première fois par les Guinéens quand il jouait le rôle de porte-parole de l'ex putschiste Moussa Dadis Camara, quand ce dernier était en convalescence à Ouagadougou (Burkina Faso).

Il s'est, par la suite, impliqué dans plusieurs autres activités politiques, avant d'être coopté comme chroniqueur dans l'émission de talkshow « Les Grandes Gueules » d'Hadafo Medias.

Le défunt de 56 ans, reconnu pour son caractère de bon vivant et son éloquence – et dont la



disparition a surpris plus d'un confrère -, laisse derrière lui 2 filles.

Contrairement à une tradition établie en Guinée, sa dépouille mortelle a été envoyée en France pour y être inhumée.

## EDUCATION

## Au moins 5000 enseignants sont en marge du système éducatif (syndicaliste SNE)

Aboubacar Diesto Camara, un responsable du Syndicat national de l'éducation (SNE) a révélé, ce jeudi 5 janvier 2023, qu'au moins 5000 enseignants dont un groupe de 3200 envoyés à la retraite depuis 2021, sont en marge du système éducatif, ce qui, selon lui, entrave le bon fonctionnement des écoles guinéennes.



« Ils ont mis d'abord 3200 enseignants qui ont été envoyés à la retraite au moment où 1800 autres sont grabataires et donc ne sont pas en mesure de donner des cours. Comment peut-on résoudre les problèmes de l'éducation dans une telle situation ? », s'est interrogé Camara dans l'émission produite en langue soussou « Won kha Ya fèn ».

La maladie ou la mise à la retraite de ces 5000 enseignants expliquerait le déficit d'enseignants constaté dans le pays ces derniers mois.

Selon le syndicaliste, le ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation (MEPUA) ne devrait pas être fier d'un tel bilan qui est aussi la conséquence de la politique « mise à la retraite systématique » menée par le ministère de la fonction publique.

« A la fin de l'année (2022), il était également prévu que 1000 autres enseignants supplémentaires soient envoyés à la retraite », a ajouté Camara.

Évoquant l'aspect de la formation des formateurs, Camara a critiqué le système actuel dit de « formation en continu » qui, d'après lui,

n'apporte aucune valeur ajoutée à la performance des enseignants.

« L'une des promesses non tenues est le fait de dire que tout le cabinet du ministre du MEPUA, du ministre au secrétaire général, en passant par le chef de cabinet et les directeurs, tous devaient trouver un temps pour

dispenser les cours dans les différentes écoles. Cela n'a pas été fait », a dit Camara qui a cité le cas de quelques directeurs préfectoraux de l'éducation à Kaloum, de Boké et de Macenta comme exceptions.

Camara a indexé la pléthore d'élèves dans les classes comme l'une des raisons de la crise que traverse actuellement l'école guinéenne.

« La norme admise est de 48 élèves maximums par classe mais tel n'est pas le cas. Les inspecteurs vont dans les écoles mais ils ne voient pas ça », a-t-il ironisé.

Les résultats des examens scolaires ont été catastrophiques en 2022 et les autorités militaires, qui ont pris le pouvoir suite à un putsch contre l'ex président Alpha Condé, ont promis de redresser l'école guinéenne, sans dire exactement comment elles comptent procéder pour atteindre leurs objectifs.

Aïssatou Walid Bah

## DRAME À SOUGUETA

### 5 ans de prison ferme pour le chauffeur du minibus

Moussa Camara, le chauffeur du minibus qui avait provoqué un grave accident de circulation dans la sous-préfecture de Souguéta à (Kindia), faisant au moins 24 morts et 6 blessés le 6 novembre 2022, a été condamné ce mercredi 4 janvier à 5 ans de prison ferme.



Les juges ont également infligé à Camara une amende de 10 millions de francs guinéens.

Le tribunal de première instance de Kindia a déclaré le chauffeur, coupable « des

délits homicide involontaire et d'atteinte involontaire à l'intégrité de plusieurs personnes ».

Dans son verdict, le président du tribunal a également condamné les

## “RÉUNION NON AUTORISÉE ”

### L'ex coordinateur du FNDC dissous, Abdourahmane Sano, convoqué à la gendarmerie

Abdourahmane Sano, l'ex ministre l'agriculture sous la junte militaire du capitaine Moussa Dadis Camara et ex coordinateur du Front national pour la défense de la constitution (FNDC), un mouvement officiellement «dissous» par les autorités militaires, est arrivé le jeudi 5 janvier 2022 à la gendarmerie, en compagnie de son avocat, Me Mohamed Traoré, suite à une convocation le concernant.

Sano a indiqué à la presse avoir eu des entretiens au sujet d'une «réunion» à laquelle il aurait participé.

Les éléments de la direction centrale des investigations de la gendarmerie nationale lui posent actuellement des questions relatives à cette convocation.

Sano est l'une des figures de proue de la société civile guinéenne et ce nouveau développement survient au moment où l'intéressé a démissionné du FNDC.

Son successeur, Oumar Sylla dit «Foniké Mengué» est actuellement en prison en compagnie d'un autre

responsable du mouvement qui a longtemps lutté contre le «troisième mandat» de l'ex président Alpha Condé.

Les deux hommes sont accusés, entre autres, de «complicité à une manifestation non autorisée».

Avenant au début du putsch perpétré par le colonel Mamadi Doumbouya le 5 septembre 2021, le FNDC a changé de discours et se montre actuellement très critique vis à vis des militaires, en dépit de la volonté affichée pour son bannissement du territoire guinéen.

Aïssatou Walid Bah

propriétaires du minibus (Mandjou Sangaré dit rougeau et Mamadi Sangaré dit Vieux) au paiement de 100 millions de francs guinéens en guise de dédommagement aux familles des victimes et parents des victimes pour le préjudice subi.

Dans le détail, le Tribunal a précisé « 5 millions 700 mille à titre principal à la famille de feu Alya Bangoura représentée par Mr Abou Bangoura et au franc symbolique à titre de dommages et intérêts. 100

millions à la famille de feu Aba Cissoko représentée par capitaine Bachir Chérif et Commissaire Fodé Condé pour toutes causes de préjudices confondues.

35 millions à la famille du blessé Mohamed Alseny Camara, représentée par M. Daouda Soumah et M. Ibrahima Sory Soumah pour toutes causes de dommages confondues, condamne le prévenu Moussa Camara aux frais et dépend envers l'Etat guinéen ».

Amadou Tidiane Diallo

## AU QUARTIER CAMEROUN

## La maison du célèbre Sékou Bembeya effacée, La Paillote sauvée in extremis

**La maison du célèbre artiste Sékou Bembeya Diabaté « Diamond Fingers » a été finalement rasée par des bulldozers ivres, La Paillote, « nid des bonnes musiques » qui rappelle les vieux bons temps en Guinée, sauvée in extremis grâce à l'intervention du ministre de la Culture Alpha Soumah « Bill de Sam ». Le très ancien monument culturel reste donc seul élevé au milieu des ruines au quartier Cameroun.**



Quelques jours seulement après l'annonce de la saisie des logements de la Paillote, située à quelques mètres du pont du 8 Novembre, dans la commune de Dixinn, le projet du patrimoine bâti public est effectif dans cette zone à compter du 1er Janvier 2023.

À cette date, la zone qui abritait des anciennes gloires du monde culturel guinéen n'existe que de nom. Un fait qui laisse plus d'un dans une immense désolation.

« Il n'y a pas de mots pour estimer ce que je viens de voir. Parce que les gens qui vivent à la Paillote ici y ont fait plus de 50 ans. C'était presque une famille. La plupart de ces artistes là sont décédés et y ont laissé leurs veuves et enfants. Ils sont venus faire tomber leurs maisons, ils ne savent plus où aller. Et la

plupart de ces artistes n'ont pas eu le temps de réaliser, parce que tout le monde sait au temps de Sekou et Lansana, ce sont des gens qui n'ont pas eu grand-chose », s'indigne Mory Moussa Doukouré.

Pour cet autre, cette cité des artistes est un patrimoine à sauvegarder pour la future génération, vu l'impact de la culture dans l'histoire guinéenne.

« Si ça ne tenait qu'à moi, on allait laisser la Paillote ici et la rénover. On doit la sauvegarder. Puisque la Paillote rappelle le temps de Sekou Touré, le temps de la Révolution », exhorte Kabinet Doumbouya, neveu de feu Papa Kouyaté.

Avec un préavis de 14 jours, sans issue, certains des déguerpis passent la nuit à la belle étoile dans une cour de

proximité espérant une aide de l'Etat.

« Partout où tu vas, on te dit 1 an ou 2 ans d'avance pour la maison. On nous fait sortir comme ça. On perd ce que nos vieux ont cherché. Au moment qu'ils travaillaient pour ce pays là, il paraît que c'est grâce à cet argent qu'on payait les fonctionnaires. Ils ne sont certes pas parmi nous aujourd'hui, mais leurs familles sont là. Ça fait au moins trois jours qu'on a déguerpi, nos bagages sont là, les gens dorment dehors. Ils ont fait pour eux. Mais Dieu est Grand ».

À noter que tous les bâtiments de la cité des artistes sont partis sous le coup des démolisseurs du Patrimoine bâti public, à l'exception de la salle des spectacles.

(Source : Médiaguinée)

## SANTÉ

## « La drogue dite Kush fait des ravages chez les jeunes » (Dr Thierno Bah, médecin)

**Dr Thierno Bah, médecin et directeur général de l'Institut général de formation et prévention intégrée contre la drogue et autres conduites addictives, relevant du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, insiste dans cette interview accordée à l'indépendant.org sur la nuisance de cette drogue dénommée « Kush » en Guinée.**

**Lindependant.org :** La drogue « Kush » est actuellement sur la sellette dans notre pays. Pouvez-vous nous dire un peu plus sur sa composition chimique ?

**Dr Thierno Bah :** L'histoire de cette drogue. « Kush » est partie des variétés de plantes principalement afghanes, le nom provient d'une chaîne de montagnes qu'on appelle « indikush ». Il y avait des variétés de kush qui existaient en Afghanistan qui portaient le même nom, mais cette Kush là n'a rien avoir avec ce qu'on consomme aujourd'hui en Guinée. Celle qui est consommée ici provient de la Sierra Leone, c'est un mélange de matières végétales, de feuilles de cannabis écrasées et réduites en poudre, avant d'être mélangées avec des produits chimiques comme l'acétone.

L'acétone est composée de carbone, d'hydrogène et d'oxygène. Quand ce produit (acétone) plus des feuilles de cannabis écrasées est consommé, il modifie le fonctionnement de l'organisme. Elle fait des ravages chez les jeunes, ça se fume car elle coûte moins cher, c'est une drogue qui supplante d'autres drogues comme le Tramadol dans notre pays.

**Parlez-nous de ses signes cliniques. Quels sont les symptômes décelables chez un jeune qui consomme cette drogue ?**

La personne devient très agitée, paranoïaque, a des hallucinations, est euphorique ou, au contraire, on remarque chez elle l'abattement, la prostration, les troubles du sommeil. Quand le sujet consomme cette substance « Kush », il y a une baisse de taux d'oxygène dans le sang, et la personne a des difficultés respiratoires. Quand vous touchez la personne, elle dégage beaucoup de



sueur mais sa température corporelle baisse. On respire l'oxygène chaque seconde et on rejette le CO2. Quand on consomme ce mélange (cannabis et l'acétone) qui est un produit chimique toxique, on perd plus d'oxygène et on absorbe le CO2. C'est pourquoi, ils feront beaucoup d'efforts pour pouvoir respirer.

**Que peut-il se passer ensuite ?**

Avec le problème de respiration, le sujet cherche à absorber l'oxygène mais il a des difficultés parce qu'il y a une substance qui agit sur le système nerveux central qui fait que la langue s'enfonce. Quand il ouvre la bouche pour respirer, la langue devient lourde et s'enfonce en obstruant les voies aériennes supérieures, raison pour laquelle ils sont souvent victimes d'asphyxie. Une fois à l'hôpital les médecins utilisent des pinces chirurgicales pour tirer la langue. Parfois c'est ce qui fait que la langue est fissurée, déformée. Bref, tout cela peut provoquer la mort par asphyxie. Voilà pourquoi cette drogue est dangereuse, en plus il y a de troubles psychiatriques que la personne va présenter. Il y en a même qui se

(Suite à la page 7)

## POLICE NATIONALE

## Rumeurs autour du futur «Office national d'identification»

*Selon les sources de Mediaguinee, le ministre de la sécurité et de la protection civile, le général à la retraite, Bachir Diallo, a émis, il y a quelques semaines, l'idée de la création de l'Office national d'identification (ONI). Cette proposition, qui coïncide aujourd'hui avec la suspension de deux hauts responsables de la police de l'air et des frontières, suite au scandale des passeports, n'est pas partagée en la forme par la haute hiérarchie de la police nationale...*



Selon une de nos sources, contrairement aux rumeurs distillées, la haute hiérarchie policière ne s'est pas opposée à la proposition du ministre mais elle aurait demandé de « mettre une forme légale » à la création de cette nouvelle structure voulue par le ministre Bachir.

« Le directeur national de la police a tout simplement demandé, compte tenu des prérogatives importantes qu'un tel office va retirer à la police nationale, de faire un projet de décret pour le soumettre au chef de l'Etat, afin que tout soit clair et transparent sur le plan administratif », a indiqué cette source.

Il semble qu'outre ce retrait d'attributions normalement dévolues à la police nationale dans tous les pays du monde, les arguments de la haute hiérarchie policière ont touché deux autres points : premièrement, un office aura le statut d'un Etablissement

public et administratif (EPA) avec tout ce que cela devrait engendrer comme conséquence budgétaire en cette période d'austérité, deuxièmement, un civil ne peut pas gérer des données aussi sensibles qui relèvent parfois du renseignement.

« Dans une telle situation (limogeage des 2 hauts responsables de la police de l'air), le mieux est de renforcer la direction nationale de la police de l'air et des frontières par des cadres de la police compétents et intègres », affirme une autre de nos sources.

Ces explications auraient d'ailleurs été données aux plus hautes autorités du pays, ce qui explique sans doute pourquoi la proposition de décret du ministre Bachir n'a pas été encore validée par le président de la transition.

Pour la petite histoire, la haute hiérarchie policière a été la première à fustiger le scandale qui

éclaté autour des passeports, provoquant la suspension de l'ex DG de la police de l'air et son adjointe, suite à une décision interne au ministère.

« Ces questions d'ethnocentrisme sont absolument inventées de toutes pièces. Je pense que c'est ceux qui les distillent qui réfléchissent comme ça et c'est bien dommage », a poursuivi une de nos sources.

Une source à indiqué à lindependant.org que le DG de l'ONI et son adjoint auraient déjà été nommés, même si, comme le soulignent les confrères de mediaguinee.org, sentant le vent tourner, certains individus qui s'attendaient ont décidé de s'agiter autour d'un dossier où la « solution » prônée par le ministre Bachir n'offre absolument aucune garantie de performance.

(Avec Mediaguinée)

## SANTÉ

## « La drogue dite Kush fait des ravages chez les jeunes » (Dr Thierno Bah, médecin)

suicident ou se donnent la mort.

**Comment peut-on sauver une victime dans un endroit isolé ?**

C'est très compliqué, si vous avez un consommateur de Kush en face, vous êtes désemparé, il est très agité. Une seule personne ne pourra pas l'arrêter, si vous avez vu les images et si vous n'avez pas la formation en situation d'urgence. Ce qu'on peut conseiller, c'est de le mettre en position latérale de sécurité, tu soulèves la nuque pour pouvoir ouvrir la bouche et tirer la langue. Mais si la personne ne connaît pas ça, c'est mieux de l'amener dans un centre de santé le plus proche et le plus vite que possible. Là, on va lui administrer des tranquillisants.

**Qu'est-ce que votre institution fait pour lutter contre ce phénomène ?**

L'institut Itinérant de formation et de prévention intégrées contre la drogue fait partie de 18 institutions d'enseignement supérieur : d'abord nous nous travaillons pour la réduction de la demande de drogue. En matière de lutte contre la drogue, la meilleure stratégie reconnue partout : c'est la réduction de l'offre qui est la répression. Cette répression est confiée aux forces de défense et de sécurité, c'est à dire : la police, la gendarmerie, la douane et la justice...

La réduction de la demande de drogue, c'est aussi tout ce qui est prévention, formation, la recherche et réinsertion sociale. Nous, nous évoluons au niveau de la prévention ; à ce niveau il y a trois types de prévention : la prévention première c'est sensibiliser ce grand public en vue de changer le comportement vis à vis de la drogue. La prévention secondaire, c'est mettre en place des dispositifs de prise en charge thérapeutique des usagers de drogue.

**Vous menez aussi d'autres actions...**

On a aussi répertorié des établissements de prise en charge. L'année prochaine nous allons mettre en place des structures de prises en charge parce qu'aujourd'hui en Guinée, on n'a pas de service de prise en charge de drogue, sauf au niveau des ONG qui les mettent en place, mais dans le service public, ça n'existe pas ; malheureusement depuis 7 ans.

On a le service psychiatrie de Donka où on peut mettre un service

d'addictologie (ou de désintoxication) ; c'est-à-dire une unité de prise en charge. Au mois de novembre 2022, notre pays et plusieurs pays Francophones de l'Afrique de l'Ouest avons fait appel à l'office des Nations Unies pour la lutte contre la drogue. Pour cette question de prise en charge thérapeutique des usagers de la drogue. Mais comme vous le savez, mettre cette politique-là demande des ressources humaines importantes : il faut former des médecins sur les thématiques de la drogue et sur la prise en charge des drogués.

**Peut-on savoir le nombre de victimes de cette drogue à Conakry et à l'intérieur du pays ?**

Aujourd'hui nous avons 10 décès ; le dernier c'était le 31 décembre 2022, et 11 rescapés. L'âge moyen de consommation est de 17 ans. Aujourd'hui, sur environ 44,4% de consommateurs, les tranches d'âge varient entre 17 à 21 ans.

Entre septembre et décembre 2022, il y a une admission de 18 cas de Kush au CMC de Matam. Quand nous avons fait le constat, on est parti vers les centres de santé à proximité du débarcadère pour leur dire de faire attention à cette nouvelle tendance de drogue.

Nous voulons un recueil de données. Les trois (3) premiers décès, c'était dans les débarcadères et les quartiers environnants (Boussoura). Les 5 autres, on les a retrouvés à Wanindara, la base militaire (aviation), à Kaloum et Dixinn. Donc si les gens sont dissuadés de venir se traiter quand ils ont pris la Kush, ils vont mourir dans les quartiers.

**Votre dernier mot...**

Je lance un appel à toutes les structures sanitaires de ce pays, les usagers de la drogue ont droit à la santé. C'est un problème de santé public et d'urgence, s'ils viennent à l'hôpital, c'est de ne pas les orienter vers la police ou de la gendarmerie, sinon les gens vont mourir dans les quartiers, c'est que nous sommes en train d'observer en ce moment.

Notre souhait est que les jeunes s'éloignent de cette drogue, c'est une drogue mortelle, elle tue. On demande aux parents d'être très vigilants, si vous avez un fils qui change son comportement social, il faut appeler l'institut pour qu'on puisse vous aider.

Propos recueillis par Alpha Amadou Diallo\*

## PROCÈS DU 28-SEPTEMBRE EN GUINÉE

# «Il est temps que Moussa Dadis Camara assume ses responsabilités»

**En Guinée, le procès du massacre du 28 septembre 2009 reprend ce lundi 9 janvier. Celui qui dirigeait la junte à l'époque, Moussa Dadis Camara, doit revenir à la barre. Quel bilan faire de ses premières prises de parole ? Sa ligne de défense a-t-elle réussi à convaincre ? Y voit-on d'ores et déjà plus clair sur ceux qui ont donné les ordres ? Entretien avec Halimatou Camara, l'une des avocates de la partie civile et défenseure des droits de l'homme.**

**RFI : Qu'est-ce que vous reprenez de la ligne de défense qui a été adoptée jusqu'ici par Moussa Dadis Camara ?**

**Halimatou Camara :** Bon, la ligne de défense de Monsieur Moussa Dadis Camara se résume au fait qu'il n'était responsable de rien et qu'il n'était au courant de rien de ce qui est arrivé. Ça paraît incroyable. Il a le droit d'avoir la ligne de défense qu'il souhaite, mais nous, nous sommes dans l'optique de démontrer le contraire.

**Moussa Dadis Camara rejette la responsabilité sur son aide de camp, Toumba Diakité, et sur son ministre de la Défense de l'époque, le général Sékouba Konaté...**

En fait, cette thèse-là, est celle qu'il développe actuellement. Elle est difficile à faire prospérer parce que les événements du stade se sont déroulés dans un contexte où le président Dadis Camara a eu à faire une déclaration après les événements du stade, dans la soirée-même des événements. Quand il dit qu'il n'était au courant de rien, c'est difficile à établir. Les exactions se sont poursuivies des jours après. On a continué à piller des quartiers qui étaient le fief de l'opposition. On s'est attaqué à des blessés, à des femmes violées dans des hôpitaux. Il y a eu des cas de disparitions forcées durant les jours qui ont suivi les événements du stade.

**Ce que vous dites, c'est que la poursuite des violences après le 28 septembre rend plus fragile la thèse de Moussa Dadis Camara, c'est cela ?**

Oui, ça fragilise complètement sa thèse. Pourquoi, à ce moment-là, quand il s'est rendu compte qu'il ne détenait pas les rênes du pouvoir, pourquoi n'a-t-il pas démissionné ? Il a continué à dire qu'il était le président de la République, et qu'il était d'ailleurs le père de la nation.



C'est un homme qui dit être patriote, c'est quelqu'un qui dit qu'il a une certaine probité morale... il est temps que le capitaine Moussa Dadis Camara assume ses responsabilités. S'il ne les assume pas, je pense que la justice, elle, fera tout son travail, et d'ailleurs elle est en train de faire son travail.

**Qu'est-ce que vous cherchez à démontrer en tant que partie civile ?**

Nous cherchons à démontrer d'abord le contexte des événements du stade. Nous avons à l'époque un homme politique, qui était certes militaire, mais qui voulait par tous les moyens rester au pouvoir. Avant d'ailleurs les violences, il y avait déjà une thèse qui courait, c'était «Moussa Dadis Camara ou la mort». Surtout qu'en réalité, en Guinée, nous étions aussi dans un contexte d'impunité totale. Les cinquante dernières années avant les événements du stade, aucun acte criminel commis par l'Etat ou par les forces de défense et de sécurité n'avait été jugé. Donc, il était à l'époque loisible pour Moussa Dadis Camara et

**«Nous avons accepté beaucoup de choses. Comment un Etat peut-il être aussi déliquescence, pour que des hommes avec un niveau comme ceux qui sont à la barre aujourd'hui aient pu gouverner ce pays ?»**

tous les membres du CNDD à l'époque de se dire qu'ils pouvaient commettre tout ce qu'ils voulaient et qu'ils étaient au-dessus des lois. Donc ça nous avons suffisamment d'éléments pour le démontrer.

**Qu'est-ce que ce procès a d'ores et déjà permis d'apprendre sur le massacre du 28 septembre ?**

Ça a permis déjà de comprendre que nous étions dans un contexte où l'Etat ne fonctionnait presque pas, où la gouvernance était quasiment du pilotage à vue. C'étaient des personnes qui faisaient ce qu'elles voulaient. Elles n'étaient soumises à aucun schéma de gouvernance. Quand vous avez un ministre de la Santé qui vous dit qu'il n'a

pas demandé à ce que des corps soient autopsiés, et que ce n'était pas bien grave, voilà... C'est absolument effarant. Je pense que ce procès, c'est aussi le procès de la société guinéenne, une société qui est restée longtemps en vase clos. Nous avons accepté beaucoup de choses. Comment un Etat peut-il être aussi déliquescence, pour que des hommes avec un niveau comme ceux qui sont à la barre aujourd'hui aient pu gouverner ce pays ? Ça, je pense que ce sont des questionnements que la société guinéenne elle-même devrait se poser.

**Quelles sont les questions auxquelles vous souhaitez obtenir réponse dans les semaines qui viennent ?**

C'est la question de qui a donné des instructions pour aller tuer au stade, mais c'est aussi la question des f o s s e s

communes... Des familles attendent depuis plus de dix ans de savoir où sont ensevelis leurs proches, on espère vraiment trouver des réponses. Mais aussi sur toute la chaîne de commandement, tous ceux qui ont participé à la commission de ce crime, il serait important qu'on ait un peu plus de lumière par rapport à ces questions-là.

**Vous êtes avocate de la partie civile. Comment est-ce que les victimes du 28 septembre vivent la première phase de ce procès, et cette absence finalement de réponse sur qui a commandité les crimes ?**

Elles le vivent mal d'une façon générale, elles disent être déçues, elles se demandent : est-ce que c'est ça la justice ?

On leur explique que tout accusé a le droit de se taire, il a le droit de ne pas s'auto-incriminer et que c'est à nous de rapporter, que ce soit par les témoignages, que ce soit par d'autres moyens de preuve, le contraire de ce que ces accusés-là affirment aujourd'hui. Et que c'est cela aussi la procédure pénale. Et nous sommes aussi dans cet apprentissage de l'œuvre de justice dans notre pays.

Source : RFI

**«Nous avons à l'époque un homme politique, qui était certes militaire, mais qui voulait par tous les moyens rester au pouvoir. Avant d'ailleurs les violences, il y avait déjà une thèse qui courait, c'était «Moussa Dadis Camara ou la mort». Surtout qu'en réalité, en Guinée, nous étions aussi dans un contexte d'impunité totale.»**

## CULTURE AFRICAINE

## Les rendez-vous en janvier 2023

À Paris, Abidjan, Casablanca, Kinshasa, Ouagadougou, Saint-André, Londres, Rabat, Biarritz, New Haven, Clermont-Ferrand, Nairobi, Baltimore, Conakry, Johannesburg, en salle ou en plein air, voici dix-huit rendez-vous de la culture afro ou africaine à ne pas manquer en ce mois de janvier. N'hésitez pas à nous envoyer vos prochains événements culturels « incontournables » à l'adresse [rfipageculture@yahoo.fr](mailto:rfipageculture@yahoo.fr).

Du 5 au 15 janvier, la Cinémathèque à Paris présente une grande rétrospective d'Ousmane Sembène (1923-2007). Le réalisateur sénégalais est l'auteur d'une douzaine de films dont neuf longs métrages, mais aussi écrivain et cinéaste pionnier, et surtout militant actif pour la défense du cinéma en Afrique.

Jusqu'au 7 janvier, la Galerie Cécile Fakhoury à Abidjan présente *Bonne nouvelle*. La première exposition personnelle du peintre Thibaut Bouedjoro-Camus en Côte d'Ivoire aborde « des questionnements intimes et collectifs qui prennent pour décor des espaces méticuleusement construits, ancrés dans les strates d'un espace-temps ou se mélangent Abidjan et Paris ».

Jusqu'au 9 janvier, l'artiste marocain Younes Khourassani présente à la Galerie 38 à Casablanca des œuvres résolument lumineuses et hypnotiques. *Lumière sacrée* est une façon originale de trouver l'espoir dans l'obscurité et les ténèbres de notre époque actuelle.

Le Salon des Bruits de Kinshasa invite pour cinq jours de festivités et de programmation culturelle entre le 10 et 14 janvier. Organisé par le collectif Malafi'arts production et l'Institut français de Kinshasa, l'événement offre ateliers, performances, conférences, musique et un marché.

Du 11 au 14 janvier aura lieu à Ouagadougou la 8e édition du *Soko Festival* au Burkina Faso. Le Marché des Arts de la scène et du spectacle vivant ouest-africain facilite les rencontres professionnelles permettant aux artistes de « booster leur carrière à l'échelle internationale ».

La 26e édition de *Maghreb, si loin, si proche* débute le 13 janvier dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Le festival de

cinéma s'affiche comme « une des rares manifestations consacrées aux échanges entre l'Europe du Sud et l'Afrique du Nord ».

Du 17 janvier au 11 février, la galerie Tiwani Contemporary propose à Londres une exposition sur Virginia Chihota qui avait représenté le Zimbabwe à la Biennale de Venise en 2013 : *Chibereko chakaramba kuudzirwa (The womb refused to be told)*. Cette série d'œuvres sérigraphiques murales contemple la nature des actes de refus et de résistance qui entrent en jeu dans la protection de l'identité, de la famille et de la communauté.

Après avoir accueilli 220 000 visiteurs au Palais de la Marina à Cotonou, l'exposition *Art du Bénin, d'hier et d'aujourd'hui – de la restitution à la révélation* investit à partir du 18 janvier le musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain à Rabat, au Maroc.

Entre le 20 et 28 janvier, le *Festival international documentaire (FIPADOC)* à Biarritz promet de nous donner des nouvelles du monde à travers de 200 œuvres sélectionnées parmi les 2 000 films reçus du monde entier. Une occasion unique de découvrir aussi des films forts de réalisateurs venus d'Afrique.

Jusqu'au 22 janvier, le Yale Center for British Art de la ville américaine New Haven présente une exposition de Njideka Akunyili Crosby. L'artiste plasticienne nigériane travaille à Los Angeles et évoque souvent les souvenirs de son pays natal, mais aussi une critique de l'histoire postcoloniale dans son œuvre. Sa série *The Beautiful Ones* montre des portraits intimes d'enfants nigériens, y compris des membres de sa propre famille.

Le 24 janvier aura lieu la *Journée mondiale de la culture africaine et afrodescendante (JMCA)*,



proclamée par l'Unesco en 2019. L'idée est de promouvoir toutes sortes d'événements liés à la culture africaine et afrodescendante, indispensable pour le développement du continent et pour l'humanité en général.

La Fondation Dapper organise à partir du 25 janvier sa première exposition en Côte d'Ivoire. À la Rotonde des Arts Contemporains à Abidjan, *L'Art dans la Cité* aborde les enjeux des mégapoles africaines d'aujourd'hui : Abidjan, Dakar, Nairobi, Le Cap, Johannesburg, Bamako, Lagos, Kinshasa, Cotonou, Douala. 25 artistes contemporains s'expriment à travers des photographies, peintures, installations, vidéos, sculptures sur des villes vivantes, des villes de résilience, des villes mémoire...

Du 27 janvier au 4 février se déroule le *Festival international du court de Clermont-Ferrand*, dans le centre de la France. Les trois compétitions réuniront des courts métrages sélectionnés parmi des milliers reçus du monde entier. La compétition internationale affiche 78 films de 52 nationalités,

Bradford, Zoë Charlton, Larry W. Cook, Torkwase Dyson, Theaster Gates Jr, Allison Janae Hamilton, Leslie Hewitt, Steffani Jemison, Robert Pruitt, Jamea Richmond-Edwards et Carrie Mae Weems.

La *Villa des Arts de Conakry* accueille jusqu'au 30 janvier l'exposition *Guinée Plurielle 2*. L'exposition ambitionne de représenter « une Guinée moirée, multicolore, multiforme, multiple, inhabituelle, audacieuse et sous des expressions diversiformes ». Elle réunit sept artistes guinéens et étrangers exposant 70 œuvres et s'inscrit dans la mission de l'institution de soutenir les artistes et promouvoir l'art et la culture en Guinée.

Vous avez jusqu'au 31 janvier pour envoyer votre manuscrit pour la 3e édition du prix littéraire *Voix d'Afriques*, initié par RFI et les éditions JC Lattès pour faire émerger les jeunes auteurs et auteures de langue française du continent africain. Le roman lauréat sera publié par les éditions JC Lattès et présenté sur les antennes de RFI. Le lauréat bénéficiera également d'une résidence à la Cité internationale des arts à Paris, partenaire du prix. Qui sera le successeur de Yaya Diomandé, Fann Attiki et Ernis ?

Jusqu'au 28 janvier, le Nairobi Contemporary Art Institute (NCAI) présente *Mwili, Akili na Roho*, un groupe multigénérationnel de dix artistes. Une sélection de plus de 40 œuvres d'art créées entre 1950 et 2000, représentative de la peinture figurative d'Afrique de l'Est, en particulier du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie.

Jusqu'au 29 janvier, le *Baltimore Museum of Art* explore les répercussions de la Grande Migration (1915-1970) sur l'art et la culture des Noirs. À l'époque, plus que six millions d'Afro-Américains ont quitté le Sud pour des destinations à travers les États-Unis. *Legacies of the Great Migration* a passé commande auprès de douze artistes noirs de renom : Akea Brionne, Mark

Sous le slogan *Where Storytellers Come Together*, le *Joburg Film Festival* en Afrique du Sud nous invite à sa 5e édition avec des films provenant de plus de 35 pays du monde entier, dont 20 premières africaines et 27 premières sud-africaines.

Du 31 janvier au 5 février, l'événement ambitionne d'être « une plateforme passionnante et indépendante qui ne se contente pas de raconter les histoires de l'Afrique, mais qui présente, met en valeur et récompense l'excellence locale et internationale dans le domaine du cinéma ».

Source : RFI

## Santé... Santé... Santé...

## L'huile d'olive serait bénéfique pendant la grossesse, selon une étude

Des chercheurs ont résumé ce qu'avaient démontré des études menées sur plus de dix ans sur l'huile d'olive et la grossesse.



On le sait, la nutrition pendant la grossesse a un impact sur la santé de la mère et du bébé. Pour autant, on ne connaît pas tous les avantages et les inconvénients de chaque aliment... Neuf études, menées entre 2008 et 2020, dont certaines se sont penchées sur le cas de plus de 30 000 femmes originaires d'Espagne, d'Argentine, du Danemark, d'Italie ou encore du Royaume-Uni : voici la base de données qui a permis à des chercheurs portugais d'établir la liste des bénéfices de l'huile d'olive sur la grossesse, tant pour la mère que pour le fœtus.

Plusieurs ingrédients de l'huile d'olive sont déjà connus pour leurs bienfaits sur la santé, comme les antioxydants qu'elle contient, ou encore les polyphénols. Et en regroupant toutes les datas des précédentes études, les scientifiques se sont aperçus que chez les femmes qui en consommaient on remarquait moins de diabète gestationnel et de pré-éclampsies (forte élévation de la pression artérielle

après la 20ème semaine d'aménorrhée). Ils pensent que ces deux observations sont liées à ces deux ingrédients.

**L'HUILE D'OLIVE ASSOCIÉE AUX MÊMES BIENFAITS QUE CEUX DU RÉGIME MÉDITERRANÉEN**

Autre constat : les futures mères qui consommaient de l'huile d'olive dans les études ont eu tendance à avoir des bébés dont la taille et le poids étaient moins en dehors des normes (trop petits ou trop gros), par rapport aux autres. Cela les amène à penser que l'huile d'olive aurait «des effets protecteurs» pour une gestation.

L'huile d'olive est l'un des ingrédients phares du régime Méditerranéen, et on sait déjà que cette alimentation contribue à limiter les désordres de la grossesse. De précédentes recherches l'ont aussi associé à une réduction du risque de diabète, de pré-éclampsie, d'hypertension ou encore de naissance prématurée.

Source : topsanté

## Combien dépense un fumeur régulier chaque année ?

Une nouvelle étude de l'Alliance contre le tabac révèle le montant dépensé par les fumeurs chaque année. Une habitude qui, en plus de ruiner la santé des fumeurs, creuse les inégalités sociales et pousse certains à renoncer à des achats de première nécessité.



**Fumer coûte cher, et malgré l'impact de cette mauvaise habitude sur le**

porte-monnaie (encore plus en ces temps d'inflation), trois fumeurs sur 10 ne savent pas combien ils dépensent par mois. Mais quel montant dépense (réellement) chaque année un consommateur régulier de tabac ? Selon une nouvelle étude de l'Alliance française contre le tabac publiée ce 9 janvier 2023, le budget mensuel moyen d'un fumeur est aujourd'hui de 207 euros par mois, soit environ 2 484 euros par an. Et ce sont les personnes les plus défavorisées financièrement qui sont impactées au quotidien. «La consommation de tabac creuse les inégalités sociales et de santé», s'inquiète l'association.

En effet, plus le revenu est faible, plus la prévalence du tabagisme est élevée. «Chez les personnes vivant sous le seuil de pauvreté, le tabagisme peut représenter jusqu'à 30% des dépenses d'un ménage», affirme l'Alliance française contre le tabac. Des dépenses qui peuvent pousser à des sacrifices plus ou moins

importants : si 70% affirment qu'ils utiliseraient ce budget pour voyager ou aller chez le coiffeur s'ils ne fumaient pas, un fumeur sur cinq affirme avoir renoncé à un achat ou une activité, particulièrement chez les 25-34 ans (42%). Pire encore, la moitié d'entre eux a dû renoncer à des achats de première nécessité tels que de la nourriture, des produits d'hygiène ou des dépenses de santé pour pouvoir s'acheter des cigarettes.

**Tabagisme et précarité**  
L'Alliance française contre le tabac remarque que le tabac est devenu «un marqueur social fort» : aujourd'hui, il y a «deux fois plus de fumeurs quotidiens» chez les Français dont le revenu est le moins élevé et la prévalence tabagique quotidienne est bien plus élevée lorsque le niveau de diplôme est faible. Il est également associé à une situation de chômage : 47,5% chez les personnes sans emploi contre 26,6% chez les actifs.

«Plus éloignées du système de soins et moins réceptives aux messages habituels de prévention, ces personnes ont également

moins de chances d'accéder à un accompagnement dans la durée, dans le cadre de leur sevrage tabagique», plaide Marion Catellin, directrice de l'Alliance contre le tabac.

C'est pourquoi elle appelle à une meilleure information sur la prescription et le remboursement des substituts nicotiques, qui augmentent les chances de 50 à 70% d'arrêter de fumer selon la HAS. Alors qu'ils restent encore trop peu prescrits par les médecins, l'association réclame la gratuité de ce traitement : «Si ces substituts étaient 100% remboursés, plus de trois quarts des fumeurs estiment qu'ils seraient motivés à arrêter de fumer», indique l'étude.

Ils demandent également «l'expérimentation d'incitations financières» qui pourrait inciter les fumeurs à stopper leur consommation : plus de deux tiers des fumeurs affirment en effet que recevoir une aide de l'État pourrait les inciter à arrêter de fumer.

Source : topsanté

## GRÂCE PRÉSIDENTIELLE MALIENNE

## Les 46 militaires ivoiriens de retour à Abidjan

Les 46 militaires ivoiriens condamnés, entre autres, pour tentative d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État et incarcérés au Mali, sont arrivés ce samedi 7 janvier en Côte d'Ivoire après la grâce accordée hier par le président de la transition malienne, le colonel Assimi Goïta.

Les 46 militaires ivoiriens graciés par Assimi Goïta sont arrivés un peu avant minuit à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Ils sont sortis, agitant de petits drapeaux aux couleurs de la Côte d'Ivoire et ont salué un par un le président Ouattara. Ensuite, ce fut des scènes de liesse et de retrouvailles, a rapporté notre correspondant sur place François Hume-Ferkatadji. Tous les ministres d'État et près de 200 membres des familles des militaires étaient présents. Le camp présidentiel compte bien faire de ce dénouement heureux une victoire politique, une victoire de la diplomatie, répètent en chœur les partisans du RHDP, tentant ainsi de faire taire les critiques sur la gestion d'une crise qui aura duré 177 jours.

Les soldats ont voyagé dans un avion-cargo de l'armée ivoirienne dont la rapidité n'est pas la première qualité, confie avec le sourire un haut-gradé d'où le retard à l'arrivée. Partis de Bamako à 16h50, ils ont d'abord fait étape par le Togo pour rencontrer le président



Faure Gnassingbé, médiateur de la crise ivoiro-malienne.

Des témoins dans le camp de la gendarmerie de Bamako où les soldats étaient détenus indiquent que l'annonce de la grâce présidentielle, vendredi soir, a été accueillie avec une joie contenue. Il leur a ensuite fallu ranger leurs paquetages. Leur chef de groupe, le lieutenant Kouassi Sanni Adam, qui conduisait la mission quand ces militaires ont été arrêtés en juillet, a ordonné à ses hommes de rester dignes, rapporte notre correspondant régional, Serge Daniel. Ceux-ci ont affirmé à leurs avocats ne pas avoir été maltraités durant leur

détention.

Soulagement

Ces 46 militaires avaient été condamnés la semaine dernière par la justice malienne à 20 ans de prison et 2 millions d'euros d'amende, notamment pour « atteinte et complot contre le gouvernement ». Trois soldates, libérées en septembre, avaient quant à elles été condamnées à la peine de mort par contumace et 10 millions d'euros d'amende.

Tous avaient été arrêtés le 10 juillet dernier sur le tarmac de l'aéroport de Bamako, la junte malienne les accusant d'être des mercenaires armés ayant pour objectif de déstabiliser, voire renverser le

gouvernement de transition. Abidjan avait fermement démenti et assuré que ces soldats étaient en mission pour l'ONU dans le cadre d'opérations de soutien logistique à la Minusma. Vendredi soir, le gouvernement malien a annoncé que le président de transition, le colonel Assimi Goïta, avait « accordé sa grâce avec remise totale de peines aux 49 ivoiriens condamnés par la justice malienne ».

« On ne peut pas comprendre cette condamnation, parce que, pour nous, tout était inscrit dans une logique de fraternité et de solidarité, souligne Yéo Pépégaligui, porte-parole du mouvement de soutien « Nous sommes 49 ». Pour nous, c'était une injustice, vu les relations séculaires entre nos deux pays. Nous avons donc accueilli l'annonce de cette grâce accordée aux 49 soldats avec joie. »

Remettre les compteurs à zéro et repartir sur de nouvelles bases, ensemble, pour renforcer la coopération bilatérale. C'est la volonté affichée à Bamako

et à Abidjan. Au retour des militaires, le président ivoirien Alassane Ouattara a dit vouloir reprendre une relation normale avec le Mali, « qui a besoin de nous et dont nous avons besoin également ».

Cette détermination est d'ailleurs actée dans le mémorandum signé par les deux pays. La Côte d'Ivoire a même déclaré aux autorités maliennes qu'elle entendait inviter le colonel Assimi Goïta à effectuer à Abidjan une visite d'amitiés après la libération des militaires.

D'après les informations de RFI, au cours de ce déplacement – s'il a bien lieu –, les autorités des deux pays devraient passer en revue les accords de coopérations et instaurer des mécanismes pour que ce qui est arrivé avec l'arrestation des 49 militaires n'arrive plus.

L'orage est donc passé, l'heure est à l'apaisement et la ligne « négociations et diplomatie » du président Ouattara dans ce dossier, a facilité les choses, insiste un responsable de la transition du Mali

## SÉNÉGAL

## 78 journalistes se mobilisent pour réclamer la libération de leur confrère Pape Alé Niang



Au Sénégal, le journaliste Pape Alé Niang a été renvoyé en prison, il y a deux semaines, pour des « informations de nature à nuire à la défense nationale ». Il est, depuis, en

grève de la faim. Soixante-dix-huit journalistes africains, à l'instigation de Reporters sans frontières (RSF), ont lancé un appel pour réclamer sa libération et le respect de la liberté de la

presse au Sénégal.

Parmi les signataires de l'appel initié par RSF, figurent, entre autres, Moussa Aksar, journaliste nigérien et président de la cellule Norbert Zongo pour

le journalisme d'investigation en Afrique de l'Ouest. Joint par RFI, il nous fait part des actions à mettre en place en vue de la libération du journaliste Pape Alé Niang et de l'inquiétude que suscite son état de santé.

« Inquiets »

« Nous sommes très, très inquiets, dit-il, parce que son état de santé s'est dégradé, ces derniers moments, et nous en appelons aux autorités sénégalaises à tout mettre en œuvre pour que notre confrère retrouve sa famille. C'est une stratégie que nous sommes en train de mettre en place. Là, nous avons signé cet appel, ensuite, il y a d'autres

stratégies que nous allons mettre en place. Nous allons continuer à faire pression sur les autorités sénégalaises. »

« La voie de certaines dictatures »

« Dans les prochains jours, les autorités sénégalaises vont nous entendre avec d'autres organisations de défense des droits humains pour demander à ce que notre confrère soit libéré.

Le Sénégal est en train de suivre la voie de certaines dictatures africaines, c'est ça qui nous inquiète », conclut Moussa Aksar.

Rfi

FOOTBALL

CRISTIANO RONALDO À AL-NASSR

# Le président de la FFF recadré par Mbappé après ses propos cinglants sur Zidane

« Zinédine Zidane, je ne l'aurais même pas pris au téléphone », a déclaré sur RMC, cinglant, Noël Le Graët, le président de la Fédération française de football (FFF), au lendemain de la prolongation du contrat de Didier Deschamps à la tête de l'équipe de France jusqu'en 2026.

Interrogé pour savoir si Zidane, qui faisait office d'option numéro 1 à la tête des Bleus en cas de non-renouvellement du contrat de Deschamps, l'avait appelé ces derniers jours, Noël Le Graët s'est montré très cassant envers l'ancien champion du monde. « Je ne l'aurais même pas pris au téléphone, a-t-il lâché. Pour lui dire quoi ? » Bonjour monsieur, ne vous inquiétez pas, cherchez un autre club, je viens de me mettre d'accord avec Didier ? »



Le patron de la FFF, âgé de 81 ans, a également répondu sèchement aux rumeurs faisant état de l'intérêt de Zidane pour la sélection du Brésil. « Cela m'étonnerait qu'il parte là-bas, a-t-il affirmé. Il fait ce qu'il veut, cela ne me regarde pas. Je ne l'ai jamais envisagé de se séparer de Didier Deschamps. J'en ai rien à secouer, il peut aller où il veut, dans un club, il en aurait autant qu'il veut en Europe, un grand club. Une sélection, j'y crois à peine en ce qui me concerne. »

## Mbappé au secours de Zidane

Cette sortie de Noël Le Graët n'a pas été du goût de la star des Bleus, Kylian Mbappé. « Zidane c'est la France, on manque pas de respect à la légende comme ça... », a ainsi écrit

l'attaquant du PSG sur Twitter.

Des propos également peu appréciés par la ministre des Sports Amélie Oudéa-Castera qui a réclamé dimanche des « excuses » au président de la Fédération française de football (FFF). « Déclarations à nouveau hors sol avec en prime cette fois un manque de respect honteux, qui nous heurte tous, à une légende du foot et du sport : un président de la première fédération sportive de France ne devrait pas dire ça. Des excuses pour ce mot de trop sur Z.Zidane svp », a écrit la ministre sur son compte Twitter.

Samedi, le contrat de Didier Deschamps au poste de sélectionneur de l'équipe de France avait été prolongé jusqu'en 2026 et le Mondial organisé aux États-Unis, au Canada et au Mexique, bouchant l'horizon immédiat de Zidane en bleu.

(Avec AFP)

# La date du premier match du Portugais avec son nouveau club est connue

L'attaquant portugais Cristiano Ronaldo devrait débiter dans le championnat de football d'Arabie saoudite avec Al-Nassr le 22 janvier, a indiqué samedi une source proche du club saoudien à l'AFP.

Ronaldo, 37 ans, va pouvoir s'aligner avec son nouveau club après que celui-ci a mis fin au contrat du Camerounais Vincent Aboubakar pour se conformer au nombre de maximum de huit joueurs étrangers fixés par la fédération saoudienne.

## Al-Nassr a rompu le contrat d'Aboubakar pour inscrire CR7

L'attaquant portugais Cristiano Ronaldo devrait débiter dans le championnat de football d'Arabie saoudite avec Al-Nassr le 22 janvier, a indiqué samedi une source proche du club saoudien à l'AFP.

Ronaldo, 37 ans, va pouvoir s'aligner avec son nouveau club après que celui-ci a mis fin au contrat du Camerounais Vincent Aboubakar pour se conformer au nombre de maximum de huit joueurs étrangers fixés par la fédération saoudienne.

## Al-Nassr a rompu le contrat d'Aboubakar pour inscrire CR7

Il sera donc disponible pour disputer sa première rencontre avec son nouveau club le 22 janvier à domicile contre Ettifaq. Il doit d'ici-là purger une suspension de deux matches imposée en novembre alors qu'il jouait encore avec Manchester United en championnat d'Angleterre.

« Al Nassr a mis fin au contrat de Vincent Aboubakar par accord mutuel et il a reçu toutes les compensations financières auxquelles il avait droit », a indiqué une source proche du club saoudien.

Ronaldo peut ainsi figurer sur la feuille du match prévu vendredi prochain contre Al Ta'ee pour lequel il sera donc suspendu.

« Il aura alors respecté une suspension et se conformera à l'autre contre Al Shabab » le 14 janvier, a-t-on précisé de



même source.

Celle-ci n'a toutefois pas confirmé le départ d'Aboubakar, 30 ans, pour Manchester United, précisant qu'il était désormais libre et pouvait négocier avec n'importe quel club.

L'attaquant portugais Cristiano Ronaldo devrait débiter dans le championnat de football d'Arabie saoudite avec Al-Nassr le 22 janvier, a indiqué samedi une source proche du club saoudien à l'AFP.

Ronaldo, 37 ans, va pouvoir s'aligner avec son nouveau club après que celui-ci a mis fin au contrat du Camerounais Vincent Aboubakar pour se conformer au nombre de maximum de huit joueurs étrangers fixés par la fédération saoudienne.

## Al-Nassr a rompu le contrat d'Aboubakar pour inscrire CR7

Il sera donc disponible pour disputer sa première rencontre avec son nouveau club le 22 janvier à domicile contre Ettifaq. Il doit d'ici-là purger une suspension de deux matches imposée en novembre alors qu'il jouait encore avec Manchester United en championnat d'Angleterre.

« Al Nassr a mis fin au contrat de Vincent Aboubakar par accord mutuel et il a reçu toutes les compensations financières auxquelles il avait droit », a indiqué une source proche du club saoudien.

Ronaldo peut ainsi figurer sur la feuille du match prévu vendredi prochain contre Al Ta'ee pour lequel il sera donc suspendu.

« Il aura alors respecté une suspension et se conformera à l'autre contre Al Shabab » le 14 janvier, a-t-on précisé de même source.

Celle-ci n'a toutefois pas confirmé le départ d'Aboubakar, 30 ans, pour Manchester United, précisant qu'il était désormais libre et pouvait négocier avec n'importe quel club.

## Accueilli devant 25 000 personnes

Ronaldo, quintuple ballon d'or, s'est engagé jusqu'en 2025 avec le club saoudien pour des émoluments estimés à 200 millions d'euros sur la durée de son contrat.

Accueilli mardi par 25 000 spectateurs au stade Mrsool Park de Ryad, Cristiano Ronaldo a affirmé que son arrivée au club saoudien ne marquait pas la fin de sa carrière, mais une nouvelle étape dans sa chasse aux records.

Son arrivée s'inscrit dans la volonté des autorités du royaume de rehausser le prestige du championnat saoudien alors que le Qatar voisin vient d'organiser la Coupe du monde de football 2022. L'Arabie saoudite pourrait notamment déposer une candidature conjointe avec la Grèce et l'Égypte pour organiser la Coupe du monde en 2030.

Source : AFP